

Problèmes tessinois

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 7

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROBLÈMES TESSINOIS

★ ★ ★

L'appui précieux des Bâlois...

« Der Schweizerische Beobachter », un périodique très diffusé dans le Canton de Bâle (il tire à 372.415 exemplaires), a récemment dédié une importante chronique à la question du tunnel routier du St-Gothard. Ce journal soutient en effet l'action tessinoise « dans sa lutte « épique » pour la suppression absolue des barrières du Gothard ». Le « goulot de la bouteille » se rétrécit de jour en jour — écrit ce journal — et c'est une question d'importance vitale : d'une part, résoudre le problème en tenant compte seulement des nécessités du trafic ferroviaire ; d'autre part, celle du trafic routier. Sans naturellement insister sur le côté sentimental de l'affaire, qui est très important pour nos amis tessinois, ce problème revêt, hélas ! pour beaucoup de nos dirigeants, une importance bien relative ! Il n'est toutefois pas naturel du tout qu'une partie de notre patrie soit séparée, pour de longs mois, de tout le reste du pays..., conclut le « Schw. Beobachter », qui achève son article avec ces mots : « Il s'agit de savoir si les Suisses, de « ce côté du Gothard », ont oui ou non de la compréhension pour les Tessinois... » Bravo ! disons-nous, et inutile d'ajouter que « de ce côté-ci » nous avons beaucoup de reconnaissance pour nos frères bâlois qui démontrent, encore une fois (et l'histoire enseigne), leur amitié pour nous.

Contre le bruit.

Venez tranquillement passer vos vacances chez nous, chers amis suisses de France ! Nos autorités ont pris depuis quelques jours des mesures draconiennes contre les « rumorosi », c'est-à-dire les fous de l'avertisseur, des roues qui grincent, des moteurs qui pétaradent, des échappements libres, et... autres délices à deux et quatre roues... Les véhicules seront contrôlés jour et nuit, la nuit surtout, par des patrouilles volantes et méconnaissables créées à cet effet, et par la police des routes, qui seront abso-

lument intransigeantes envers les coupables. De son côté, le public a reçu tout dernièrement un avis formel à ce sujet, qui se conclut avec une vérité qui pourrait être de La Palice tout en étant très vraie : « Non fare agli altri ciò che non vuoi sia fatto a te. » Quod es in votis !

Notre terre sacrée.

Les récriminations, les plaintes de beaucoup de Tessinois s'élevant contre la vente de notre terre aux étrangers, ont déclenché un mouvement dont les échos sont arrivés même « en haut-lieu ». Nous disions récemment, dans « Le Messager », que le problème était surtout national, car il se référait, non seulement au Tessin, mais à la Suisse entière devenue, depuis quelque temps, La Mecque heureuse de toute l'Europe... Il y a quelques jours, en effet, et après le Conseil fédéral lui-même, le Conseil national s'est occupé de la question, et très sérieusement. Les chiffres apportés à l'appui des relateurs, et pour presque tous les Cantons suisses, sont absolument astronomiques !!! Les millions dansent une vraie sarabande et les notaires sont à la noce ! On commence toutefois à s'apercevoir que le problème n'est pas ni simple, ni anodin, ni utopique, comme on voudrait le faire apparaître, et que le tourisme n'a vraiment rien à gagner dans les spéculations. La question, « jugée sérieuse à Berne même », est désormais en discussion aux Chambres fédérales, et il y a lieu de faire confiance à nos élus... (Je voudrais dire encore une fois : « Quod es in votis », mais je préfère ne pas le dire..., tout en le disant).

Buvons du bon vin tessinois.

Presse et radio ont été conviées ces jours passés à une dégustation des vins « privilegiati » de l'Institut agraire tessinois de Mezzana, déjà bien connus par les « buongustai », les gourmets, sous l'appellation contrôlée de Merlot Viti. Inutile de vous répéter l'origine de ces vins, issus des ceps de Bourgogne, que l'Etat tessinois a directement fait arriver de cette région où ils avaient été choisis auparavant par des spécialistes de notre terrain et des conditions de culture dans notre pays. Ils sont aujourd'hui les meilleurs vins rouges de Suisse et leur analogie avec les plus réputés des

crus français est absolument contrôlable au goût. Nous produisons à l'heure actuelle environ 120.000 hl. par an, qu'il faut encore davantage faire connaître, vendre moins cher que ceux qui nous viennent de l'étranger, et boire enfin à la vôtre et à notre santé. Il y en a pour tous les goûts : « acidulo, charetto, pastoso, frizzante, amabile, inebriante, etc..., etc... ». Des « appellations » que vous aurez vite retenues, chers amis suisses de France, si vous y goûtez un jour. Nos vins, comme ceux des Cantons suisses producteurs, sont fils du soleil et... bénis des Dieux.

Musique, cinéma et vacances.

Les Concerti di Lugano se sont terminés en beauté avec celui donné par notre radio-orchestre et Alexandre Brailowsky, spécialiste de Chopin. Ces Concerti, si l'on considère les « complets » réalisés et la cassette, ont intéressé une énorme quantité de public. Et non seulement suisse, si l'on écoutait les langues parlées à l'entracte... Il en sera de même, dans quelques jours, au Festival cinématographique de Locarno, qui mettra un accent nouveau sur les activités artistiques (et sur les sacrifices qui s'y réfèrent) de nos deux petites villes touristiques. Il y aura foule d'esthètes et d'amis du huitième art, sur les rivages ensoleillés du Verbano.

Nos écoliers sont en congé depuis le 15 juin : une bonne semaine d'avance sur les années passées. La nouvelle législation scolaire leur laisse un peu plus de liberté et quelques soucis en moins. En effet, si l'on possède une certaine moyenne des notes, les examens sont supprimés dans environ tous les degrés scolaires, et une fête de clôture, en famille (si l'on peut dire), marque la fin des études. Les examens sont devenus obligatoires seulement à la fin des cycles scolaires prévus par la loi, c'est-à-dire après la troisième et la cinquième année. En attendant l'exode vers la mer, la montagne et la campagne, les municipalités ont organisé des cours obligatoires de sauvetage et de natation qui, tout en déchargeant les mères de famille, contribuent à rendre encore plus populaire le sport si sain de la natation. On dira, par la suite : « Tout Suisse naît skieur... et nageur ! »

Elsa FRANCONI-PORETTI.